

Les crédits

aussi de pouvoir identifier de nouvelles avenues, au lieu de garder simplement celles qui existent déjà?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais donner quelques minutes au député d'Ottawa-Sud pour répondre à la question.

[Français]

M. John Manley (Ottawa-Sud): Je vous remercie, monsieur le Président. Il y a beaucoup de choses auxquelles j'aurais voulu répondre au cours de ce commentaire. Mais j'en aurai l'occasion probablement lors d'autres commentaires. Pour commencer, je vais répondre à la dernière partie de la question, en ce qui a trait au Conseil national de recherches. Je vais répondre en anglais parce que cela est plus facile pour moi.

[Traduction]

Je pense que nous pouvons comparer le CNRC à un verger. C'est l'analogie que je propose à la secrétaire parlementaire.

Ce dont le gouvernement a besoin au CNRC, c'est d'un bon horticulteur. Il faut peut-être y faire un peu de culture, d'émondage et de pulvérisation. Quelques arbres sont peut-être improductifs et devraient être abattus, mais il faudrait de nouvelles variétés de fruits et nous devrions faire quelques greffes pour en obtenir quelques-unes.

Ce que le gouvernement a décidé, c'est de faire abattre des arbres. Au lieu d'envoyer l'horticulteur, il a envoyé le bûcheron local, qui a coupé beaucoup d'arbres. Il a abattu ceux qui se trouvaient le plus près de la route, car ils étaient les plus faciles à enlever. Pis encore, il n'a fait aucun effort pour choisir les arbres improductifs, il n'a fait que couper ici et là. On a assisté à un massacre à la tronçonneuse dans le verger.

Pour pousser cette analogie juste encore un peu, on peut dire que ces arbres savent ce qui se passe. Les bons et les productifs sont épouvantés. Ils peuvent se déraciner, quitter le verger et s'installer ailleurs. Beaucoup le font. Mais ceux qui ne sont pas très productifs restent. Ils sont effrayés et plus improductifs que jamais.

Je propose à la secrétaire parlementaire de consulter un horticulteur au sujet du Conseil national de recherches.

[Français]

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, je vais pouvoir maintenant être en mesure de répondre plus spécifiquement à mon honorable collègue à tout ce qui concerne le Conseil national de recherches.

Je tiens à répéter à mon collègue que la vocation du Conseil national de recherches a traditionnellement été celle de principal institut de recherches au Canada. Le Conseil national de recherches continue à être la clé de voûte de la stratégie gouvernementale en matière de sciences et de technologie.

Depuis cinq ans, nous nous sommes appuyés sur ses compétences bien établies pour renforcer son action de diverses façons, comme je vous l'expliquerai dans un moment.

Son rôle deviendra plus important à l'avenir. En insistant que le rôle du CNRC a été amoindri récemment, les membres de l'opposition font preuve de bien peu de connaissance de la réalité et de la nature dynamique du Conseil national de recherches du Canada.

Le CNRC a été investi d'un vaste mandat d'entreprendre, d'appuyer et de promouvoir des travaux de recherche scientifique et industrielle. Le CNRC s'est employé à mettre ce mandat en oeuvre dans de nombreux domaines depuis sa création il y a 75 ans, et il continue à le faire avec vigueur.

Aujourd'hui, comme depuis les origines, le travail du CNRC se caractérise par l'aptitude de cet organisme à évoluer en fonction des besoins du Canada. Aujourd'hui, grâce au soutien du gouvernement, le CNRC dispose d'un budget annuel de plus de 400 millions de dollars et de quelque 3 000 employés engagés dans des programmes et des installations d'un océan à l'autre.

Il constitue l'un des instruments les plus souples et les plus puissants dont le gouvernement du Canada dispose pour appuyer la science et la technologie au Canada.

On peut également dire que le gouvernement appuie le CNRC de diverses façons en vue de lui permettre de jouer un rôle de pierre angulaire de la science et de la technologie canadiennes.

Tout d'abord, rappelons que le CNRC consacre quelque 215 millions de dollars par année à appuyer l'infrastructure scientifique et technologique nationale.

Ces programmes et ces installations du CNRC permettent aux ingénieurs et aux scientifiques de l'industrie, du gouvernement et des universités dans tout le Canada d'effectuer de la recherche et du développement dans de nombreux secteurs importants.